

Le 12 juin 2024,

Sous réserve d'un plan solide, porté par une équipe compétente et avec l'adhésion de la communauté médicale, la Région accompagnera le projet reprise de la clinique privée de Saint-Lô d'intérêt stratégique pour le territoire

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Julie Barenton-Guillas, Vice-Présidente en charge de l'innovation, du numérique, de l'enseignement supérieur et de la santé, ont visité, ce matin, aux côtés du Dr Malespine, Président de la Communauté Médicale de l'Etablissement, la Clinique privée de Saint-Lô, appartenant au groupe AVEC et placée en redressement judiciaire depuis le 16 janvier 2024 par le tribunal de commerce de Coutances.

Le Président de Région a annoncé à l'issue de cette visite que, sous réserve d'un plan de reprise solide, la collectivité maintiendrait le financement fléché dans le cadre du plan Ségur pour le projet de création d'une unité de stérilisation portée par la Clinique et qui profitera aux hôpitaux publics et privés du centre Manche. Elle pourra, en outre, mobiliser à titre dérogatoire ses dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté pour accompagner le projet de reprise, qui ne sont normalement pas ouverts aux établissements de santé.

« Le tribunal de commerce de Coutances devrait rendre sa décision sur les offres de reprise de la clinique de Saint-Lô le 2 juillet. Nous avons été interrogés par l'administrateur judiciaire qui souhaitait savoir comment la Région entendait se positionner sur l'aide d'un million d'euros qu'elle avait fléché dans le cadre du Ségur de la santé pour le projet de création d'une unité de stérilisation. Nous lui avons indiqué que nous ne maintiendrons l'enveloppe prévue pour ce projet que sous réserve d'un plan de reprise solide, porté par une équipe compétente et avec l'adhésion de la communauté médicale. Compte tenu du positionnement de cet hôpital et de son importance pour la population, j'ai aussi indiqué à l'administrateur judiciaire que si toutes ces conditions étaient réunies, nous pourrions, pour soutenir le plan de reprise, mobiliser à titre dérogatoire nos dispositifs d'aide qui ne sont normalement pas ouverts aux établissements de santé. Nous avons ici un hôpital privé clé pour l'offre de soins sur le territoire qu'il est encore possible de faire vivre. Il est normal que nous soyons à ses côtés si le projet de reprise est sérieux » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Pour mémoire, bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence régionale, la Région s'investit fortement sur les questions de santé, afin de permettre à tous les Normands de bénéficier d'un accès aux soins de qualité. Ainsi, dans le cadre du plan régional d'investissement issu du Ségur de la Santé (2021-2030) co-construit avec l'Agence Régionale de Santé de Normandie, la Région mobilise 200 millions d'euros afin de moderniser les établissements de santé et leurs équipements, développer la formation des personnels soignants, et accompagner l'innovation et la recherche. La Normandie est la seule Région à participer à ce type de programme d'investissement. 49 projets d'investissement portés par les Etablissements de santé ont été

retenus dans ce cadre pour bénéficier d'un soutien de la Région, parmi lesquels le projet de création d'une unité de stérilisation à Saint-Lô portée par la Clinique dans un contexte où la stérilisation du matériel médical des établissements de santé du centre Manche s'effectue actuellement à Caen. Une aide régionale d'un million d'euros devait être consacrée à ce projet.

Ce plan d'investissement d'envergure s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées pour renforcer la démographie médicale sur le territoire : le soutien à l'implantation de Pôles et Maisons de santé, le soutien aux projets visant à développer des initiatives de télémédecine ou de Medicobus, le renforcement de l'offre de formation avec notamment l'augmentation du nombre de places dans les formations paramédicales, l'ouverture de la première formation d'audioprothésiste de Normandie à Saint-Sébastien de Morsent, le projet d'école de formation à l'orthoptie, la création d'une formation universitaire complète en odontologie en Normandie à l'horizon 2025...

Contact presse : Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr